

SIRIO ZOLEA\*

DROIT, POPULISME ET SENS COMMUN:  
LA THÉORIE DÉMOCRATIQUE  
FACE À L'ÈRE DES POPULISMES<sup>1</sup>

*ABSTRACT. La contribution présente développe dans le domaine du droit la notion de populisme élaborée par les études de théorie politique de Laclau et de Mouffe, en tant qu'une forme particulière d'articulation conflictuelle d'un discours politique dans une société liquide, fondée sur un partage dichotomique de la société en deux camps réciproquement antagonistes: le peuple (la base) et le pouvoir (les élites), identifiés selon des critères variables. C'est une stratégie discursive qui poursuit une mobilisation visant à la rupture politique, plutôt qu'à sa gestion dans la continuité institutionnelle, mais neutre en ce qui concerne les contenus potentiels dont elle peut être remplie: tantôt progressistes, tantôt conservateurs; tantôt démocratiques, tantôt autoritaires. Le monde du droit n'est pas étranger à l'avènement de l'ère des populismes. L'offensive visant à la colonisation du sens commun, qui est propre à tout discours populiste, se concentre souvent sur des sujets plus ou moins strictement juridiques.*

CONTENT. 1. Populisme: qu'est-ce-que c'est? L'histoire, les historiens, les commentateurs, la politique d'aujourd'hui – 2. La théorie populiste de Laclau – 3. Avantages de l'approche de Laclau – 4. Hégémonie et sens commun – 5. Le droit dans des chaînes d'équivalence populistes: quelques exemples – 6. Conclusions: vers un populisme juridique

---

\* Postdoctoral Researcher in Private Comparative Law, lecturer in Transport and Tourism Law – University of Macerata.

1 Cet article développe le rapport présenté au Younger Scholars Forum du XX<sup>e</sup> Congrès général quadriennal de l'Académie internationale de droit comparé, à Fukuoka (Japon), le 25 Juillet 2018. On remercie Monsieur le Professeur Francesco Clementi pour ses suggestions et ses conseils précieux.

### ***1. Populisme: qu'est-ce-que c'est? L'histoire, les historiens, les commentateurs, la politique d'aujourd'hui***

On parle de plus en plus de “populisme” et ce mot est souvent violemment évoqué dans le débat politique comme un synonyme tantôt de “démagogie”, tantôt de “subversivisme”, tantôt même de “néofascisme”, selon le contexte et selon la cible de l'accusateur. Ce signifiant flou s'est en effet rempli au fil du temps de significés différents, qui compliquent tout essai d'y faire correspondre une notion précise. On peut quand même essayer de mettre un peu d'ordre dans cette confusion, avant d'analyser les implications de ce phénomène dans le monde du droit.

On parlait de populisme déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en Russie avec le *narodničestvo* et aux Etats-Unis (EU) avec le *People's Party*. Le *narodničestvo*, plus ou moins familier aux lecteurs du monde entier à travers les romans de Dostoïevski et de Turgenev, fut à vrai dire un ensemble de tendances et idéologies assez bigarrées, à partir de certaines desquelles se développa le premier noyau du mouvement socialiste russe; répandu parmi les intellectuels russes de la deuxième moitié du siècle, le populisme voyait dans la communauté rurale traditionnelle et dans l'esprit des masses paysannes – avec lesquelles les populistes cherchaient un rapport direct – les bases d'un modèle de développement solidaire alternatif à la perspective d'une modernisation capitaliste.<sup>2</sup> Le *People's Party* américain se rapproche probablement déjà plus des emplois de nos jours du mot “populisme”. Ce mouvement, surtout formé par de petits propriétaires ruraux ruinés par les changements du commerce global et du mode de production interne, mais essayant d'adresser son message à toutes les classes productives, y compris les ouvriers des premières grandes usines, représentait principalement une forme de résistance contre la formation du capitalisme des grandes *corporations*. Son idéologie se fondait sur le mythe américain d'une société constituée en tant que communauté de petits propriétaires, libres travailleurs de leurs propres terres; en se servant d'une rhétorique radicale, les populistes attaquaient la centralisation des moyens de production et des richesses dans les mains d'un petit nombre de grandes entreprises et banques et défendaient une démocratisation des institutions et un rôle économiquement actif de l'Etat, qui devrait

---

2 V. F. VENTURI, *Il populismo russo*, voll. 1-3, II éd., Einaudi, Turin, 1972.

financer les agriculteurs à des conditions plus favorables que celles des banques et réglementer les nouveaux réseaux de communication (chemins de fer, télégraphes, etc.) et le marché dans l'intérêt général.<sup>3</sup> L'Etat devait donc, dans leur conception, défendre activement les opportunités économiques de tout citoyen, en contrastant la formation d'élites économiques et politiques, incompatibles avec une liberté effective, et non seulement formelle, du peuple.

Le populisme est devenu l'un des sujets brûlants de l'historiographie nord-américaine, surtout depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle: c'est exactement de ce débat que des glissements sémantiques découlent, en rendant ce mot assez ambigu et polysémique. L'école du "consensus", répandue aux années 1950 et 1960, tendait, dans son analyse, à minimiser l'importance des conflits, et notamment de la lutte des classes, dans l'histoire nationale et à exalter le rôle de valeurs partagées dans la société, comme le compétitivisme, l'individualisme économique et la propriété, au-delà des différences des factions. Le populisme étant la manifestation la plus flagrante et la plus répandue dans l'histoire récente des EU d'une autre tradition idéologique, plutôt visant à la rupture et à l'antagonisme sociale qu'à la conciliation, aussi bien dans les formes que dans les contenus, ces historiens<sup>4</sup> en ont fait la cible principale de leurs attaques, jusqu'au dénigrement de ce mouvement.<sup>5</sup> En tant qu'emblème d'un radicalisme politique américain, le populisme

3 E. FONER, *Give Me Liberty! An American History*, vol. 2, V éd. (Seagull), W. W. Norton & Company, New York, 2017, pp. 649-659; N. POLLACK, *The Populist Response to Industrial America*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts) et Londres, 1962.

4 Le travail de loin le plus important à ce propos est celui de R. HOFSTADTER, *The Age of Reform: from Bryan to F.D.R.*, Knopf, New York, 1955.

5 A. JÄGER, *The Semantic Drift: images of populism in post-war American historiography and their relevance for (European) political science (working papers, n. 3)*, dans *Populismus: populist discourse and democracy*, Thessalonique, Juillet 2016, p. 5: "With the imaginative wit of the new urbanite, Hofstadter contrasted the Populist 'Agrarian Myth' with the 'Commercial Realities' of the late-nineteenth-century, accusing the Populist farmers of posing as an endangered yeomanry for the sake of winning over American public opinion, while being in reality mere crypto-capitalists, utterly enmeshed in the 'business society' which they themselves claimed to criticise so vocally. Their hatred of processes of financialisation and corporate capitalism could, in Hofstadter's purview, better be explained out of a fear of losing status, rather than a steep decline in living standards. With the irony so characteristic of the post-war New York Intellectual, Hofstadter delivered a psychological portrait of the nineteenth-century 'farmer-entrepreneur' as divided between economic modernism and cultural traditionalism, perpetually schizophrenic in his defence of the market economy coupled with a plea for pastoral virtues, oscillating between two political poles which could only

était alors violemment assailli non seulement comme un certain mouvement historiquement circonscrit, mais plutôt comme l'archétype idéologique de toute déviation de l'axe du libéralisme capitaliste – déviations conçues par cette école, sous l'influence des dangers vécus par leur génération, comme essentiellement ultraréactionnaires – en y attribuant des tendances comme un nationalisme et un isolationnisme poussés, un racisme de fond et un anti-intellectualisme extrême, ainsi qu'en y voyant les racines profondes d'expériences politiques successives néfastes très diversifiées,<sup>6</sup> comme les mouvements profascistes américains<sup>7</sup> et le maccartisme.<sup>8</sup> C'est ainsi qu'aux EU la parole "populisme" a progressivement perdu l'ancrage avec le phénomène réel du People's Party et avec son idéologie spécifique, pour définir génériquement les idéologies de tendances politiques disparates accusées de plébiscitarisme et de démagogie, qui n'ont en commun rien d'autre que l'appel direct aux masses populaires et le refus radical de l'ordre politique du pluralisme libéral, de ses formalités, de ses médiations et de son système d'équilibres délicats entre institutions différentes, surtout quand elles le contestent "de droite", mais aussi quand elles le contestent "de gauche".<sup>9</sup> Dans ce sens, le mot s'est transmis dans le

---

achieve institutional reconciliation in the 'experimental pragmatism' of the American New Deal".

6 V. R. HOFSTADTER, *The Age of Reform: from Bryan to F.D.R.*, Knopf, New York, 1955; cfr. N. POLLACK, *Hofstadter on Populism: A Critique of "The Age of Reform"*, dans *The Journal of Southern History*, vol. 26, n. 4, nov. 1960, pp. 499-500: "In presenting this critique it was necessary to confine the remarks to Hofstadter's own evidence and in that way raise questions concerning the validity of his scholarship. It is suggested, however, that a re-searching of Populist manuscripts and newspapers shows even more effectively the weaknesses of his interpretation, for the evidence on each of his themes points to an entirely different conclusion. For example, the Populists were far from adopting a retrogressively utopian view towards society; many of them accepted the fact of industrialism and sought to democratize its impact through highly specific measures. They did not hold to outdated producers' values but reasoned that farmers and workers were being placed in precisely the same economic position vis-à-vis the total society; hence, actual attempts at coalition between the two groups were made. Tens of thousands of Populist statements show that anti-Semitism was so infrequently mentioned that it might be contended that there was less, not more, anti-Semitism in the movement than in the rest of society".

7 V. FERKISS, *Populist Influences on American Fascism*, dans *The Western Political Quarterly*, vol. 10, no. 2, juin 1957, p. 350 ss.

8 E. SHILS, *The Torment of Secrecy: The Background and Consequence of American Security Policies*, The Free Press, Glencoe, 1956; R. HOFSTADTER, *The Paranoid Style in American Politics*, dans R. HOFSTADTER, *The Paranoid Style in American Politics and Other Essays*, Knopf, New York, 1965, p. 3 ss.

9 V. A. JÄGER, *The Semantic Drift: images of populism in post-war American historiography and their relevance for (European) political science (working papers, n. 3)*, dans *Populismus: populist discourse and democracy*, Thessalonique,

langage de la science politique et, surtout, du débat politique américain, comme une sorte d'épithète utilisé par les défenseurs du *status quo* pour attaquer toute forme de radicalisme politique.

Toujours dans la même acception, le mot a été reçu aussi en Europe, d'abord en France<sup>10</sup> (mais aussi en Italie)<sup>11</sup>, en correspondance avec la montée du Front National,<sup>12</sup> où son usage s'est bientôt répandu à partir des analystes politiques, aux commentateurs politiques, jusqu'aux journalistes et aux politiciens, avec le résultat d'être enfin même revendiqué par le Front National, pour détourner l'attention des accusations de racisme et de fascisme et renouveler l'image du parti, en profitant de moments d'insé-

---

juillet 2016, pp. 9-10: "While previously only reserved for specific debates within American social and political history, and therefore pertaining to some rather strict temporal demarcations, the newly conjured tool of 'populism' proved to be a concept of high analytic elasticity, with a multitude of semantic dimensions now to be taken in account. Overseeing these multidimensional understandings of the word, five new distinct meanings can be highlighted:

- populism as a political style, comprising a rhetorical, rather than substantive conception of 'paranoid politics'. In its invocation of the 'people' as the sole source of political legitimacy, it is akin to 'anti-elitism', although more ideologically articulated than merely contrarian politics. Equivocally synonymous with 'demagoguery' (Hofstadter, Ferkiss, Bell).
- populism as plebiscitarianism, signifying a demand for direct democracy and anti-constitutionalist rule, hostile to representative liberal democracy and pluralist interest-group politics. A variant of Rousseauian 'monism' in the Berlinian sense, meaning 'democracy without the rule of law' (Shils, Lipset).
- populism as status politics or cultural politics, representing a political ideology in which status-concerns and non-class based, subjective motivations for social action were seen as prevailing over rational decision-making (Shils, Lipset, Parsons).
- populism as a mass political movement, exemplifying a pathology of unconsummated processes of political modernization, pointing to an 'asynchronism' between economic, social, political and cultural trends in developing societies (Kornhauser, Shils, Lipset).
- populism as a political tradition, characterised by rural romanticism and anti-intellectualism, exemplified by the 'yeoman myth' and other nostalgic forms of politics. Hostile to cosmopolitanism and wary of financial and intellectual elites (Hofstadter, Bell)"; sur le changement de la perception générale du populisme, v. aussi M. KAZIN, *The Populist Persuasion: an American History*, Cornell University Press, Ithaca et Londres, 1995.

10 Cfr. B.-H. LÉVY, *La pureté dangereuse*, Grasset, Paris, 1994.

11 En s'inspirant aux événements du mouvement de contestation radicale du système qui s'était formé en 1968 en Italie (aussi), v. N. MATTEUCCI, *Il liberalismo in un mondo in trasformazione*, Bologne, Il Mulino, 1972; v. aussi N. MATTEUCCI, *Dal populismo al compromesso storico*, Rome, Edizioni della Voce, 1976, ainsi que l'étude *Populismo* dans son *Dizionario di politica*, réalisé avec N. Bobbio et G. Pasquino (Turin, UTET, 1976).

12 V. P.-A. TAGUIEFF, *La Rhétorique du national-populisme: les règles élémentaires de la propagande xénophobe*, dans *Mots. Les langages du politique*, vol. 9, 1984, p. 113 ss., ainsi que les travaux successifs du même auteur.

curité sociale et de crise politique;<sup>13</sup> les accusations de populisme n'ont épargné non plus, dans le débat politique français, des expériences de radicalisme politique de gauche.<sup>14</sup> Depuis les années 1990, dans toute l'Europe on recourait au concept de populisme, le plus souvent sans dédier beaucoup d'attention à ses origines, pour définir surtout, mais non pas exclusivement,<sup>15</sup> les nouvelles stratégies de mouvements et d'idéologies néofascistes et d'extrême droite:<sup>16</sup> un concept dont ces mouvements ont su à leur tour se servir habilement afin de se camoufler et de se rendre acceptables dans le débat politique aux yeux d'électeurs moins extrémistes, en développant leur discours théorique, existant de longue date, sur la possibilité d'une troisième voie possible au-delà des clivages droite-gauche, capitalisme-socialisme.<sup>17</sup>

Le débat juridique n'a donc appréhendé l'idée de populisme qu'à la suite de ce long parcours. C'est ainsi que le populisme a été même qualifié comme l'ennemi le plus sournois et le plus létal de la démocratie constitutionnelle, une forme de pathologie et de corruption du processus démocratique, se servant de techniques éversives de manipulation du consentement: dans cette vision, des auteurs arrivent à repousser la notion

---

13 A. JÄGER, *The Semantic Drift: images of populism in post-war American historiography and their relevance for (European) political science (working papers, n. 3)*, dans *Populismus: populist discourse and democracy*, Thessalonique, juillet 2016, p. 14 ss.; v. aussi p. 17: "In 1994, the word 'populism' established itself as the solid synonym for political irrationalism, demagoguery, antielitism and chauvinism, constituting a political passepartout unlike any other term in the French political vocabulary. The features which the American pluralists had first ascribed to the term – plebiscitarianism, irrationalism, romanticism – were now recycled into the jargon of postmodern media analyses. Simultaneously, a militant 'anti-populism' was on the rise on behalf of politicians purportedly still adhering to a 'reasonable' form of politics not based on denunciation and rhetorical absolutism".

14 Pour une généralisation transversale de la notion de populisme à une multiplicité de mouvements politiques radicaux, v. les études du numéro dédié à *Les populismes de Vingtième siècle: revue d'histoire*, n. 56, 1997.

15 G. HERMET, *Les populismes dans le monde: une histoire sociologique. XIXe-XXe siècle*, Fayard, Paris, 2001; T. S. PAPPAS, *Populist Democracies: Post-Authoritarian Greece and Post-Communist Hungary*, dans *Government and Opposition: an International Journal of Comparative Politics*, 2014, vol. 49, n. 1, p. 1 ss.; M. TARCHI, *Italia populista: dal qualunquismo a Beppe Grillo*, Il Mulino, Bologna, 2015.

16 V., *ex ceteris*, H.-G. BETZ, *Radical Right-Wing Populism in Western Europe*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, Londres, 1994; P. IGNAZI, *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford University Press, Oxford, 2003; cfr. A. MARTINELLI, *Mal di nazione: contro la deriva populista*, Università Bocconi Editore, Milan, 2013, p. 76, qui affirme l'existence d'un lien profond entre le nationalisme et le populisme contemporaine, considéré comme une idéologie.

17 Pour le débat sur le populisme dans les milieux de la "nouvelle droite", v. A. DE BENOIST, *Le moment populiste: droite-gauche, c'est fini!*, éditions Pierre-Guillaume de Roux, Paris, 2017.

---

de souveraineté populaire, en y voyant le germe d'un populisme d'aujourd'hui menaçant mortellement le constitutionnalisme.<sup>18</sup>

## 2. La théorie populiste de Laclau

Cette prémisse a été nécessaire pour jeter un premier regard à l'évolution du concept de populisme au fil du temps. Peut-on arrêter ici notre enquête sur cette notion, en la considérant une base suffisante et en nous bornant désormais à la recherche de ses implications dans le monde du droit? On a de bonnes raisons d'en douter. La plupart des réflexions citées sur le populisme semblent plus disposées au dénigrement et à la ridiculisation du concept – et à travers de ceci, éventuellement, des idées mêmes du rôle des masses dans la vie publique et de la volonté et de la souveraineté populaires, qui y sont en général associées<sup>19</sup> – qu'à une compréhension approfondie du phénomène et de ses mécanismes. Pour remettre en cause la pensée *mainstream* sur le populisme, il suffit d'observer la difficulté de plusieurs œuvres de théorie politique à le définir: ou en le déterminant dans les détails, pour se rendre compte ensuite que, en effet, les expériences historiques se détachaient foncièrement du modèle édifié,<sup>20</sup> ou en l'identifiant seulement négativement avec son attitude rhétorique masquant un vide idéologique,<sup>21</sup> ou en se bornant à reconnaître le caractère

18 V. A. SPADARO, *Costituzionalismo versus populismo (Sulla c.d. deriva populistico-plebiscitaria delle democrazie costituzionali contemporanee)*, dans G. BRUNELLI, A. PUGIOTTO, P. VERONESI, *Studi in onore di Lorenza Carlassare. Il diritto costituzionale come regola e limite al potere*, Jovene, Naples, 2009, p. 2007 ss.; *contra*, A. SOMMA, *Sovranismi. Stato, popolo e conflitto sociale*, DeriveApprodi, Rome, 2018; C. GALLI, *Sovranità*, Il Mulino, Bologne, 2019; sur la relation tendue entre le constitutionnalisme et le populisme, v. aussi Y. MÉNY, Y. SUREL, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Fayard, Paris, 2000, p. 36 ss.; P. POMBENI, *Il populismo nel contesto del costituzionalismo europeo*, dans *Ricerche di storia e politica*, 2004, n. 3, p. 367 ss.

19 V. à ce propos W. H. RIKER, *Liberalism Against Populism. A Confrontation between the Theory of Democracy and the Theory of Social Choice*, Waveland Press, Prospect Heights, 1982.

20 V. par ex. les essais de D. MACRAE, *Populism as an Ideology*, pp. 153-165, et de P. WILES, *A Syndrome, Not a Doctrine: Some Elementary Theses on Populism*, pp. 166-179, les deux dans G. IONESCU, E. GELLNER (sous la direction de), *Populism: Its Meaning and National Characteristics*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1969.

21 Cfr. K. MINOGUE, *Populism as a Political Movement*, dans G. IONESCU, E. GELLNER (sous la direction de), *Populism: Its Meaning and National Characteristics*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1969, pp. 197-211; en core, pour une interprétation du populisme comme une idéologie faible, v., avec des nuances différentes, C. MUDDE, *The Populist Zeitgeist*, dans *Government and Opposition: an International Journal of Comparative Politics*, 2004, vol.

indéterminé de ses contenus, en se concentrant alors sur l'analyse de ses différentes manifestations,<sup>22</sup> Encore, des juristes qui ont écrit à ce propos<sup>23</sup> semblent tendre à faire du populisme le trou noir au-delà de l'horizon des événements duquel enfermer l'ensemble des menaces pour la démocratie constitutionnelle qu'ils aperçoivent. On pourrait se demander si vraiment il y a une matrice partagée de ces menaces et si leur plus petit dénominateur commun éventuel ne peut pas être utilement repéré ailleurs. Loin d'être assouvie, notre recherche n'est qu'au début.

On peut trouver des éléments d'analyse alternative du populisme chez certains auteurs, par exemple dans l'intuition que le populisme est plutôt une approche, un style ou une dimension de la culture politique en général qu'un type d'idéologie ou d'organisation spécifiques,<sup>24</sup> ou dans la réflexion qui fait du populisme quelque chose qui accompagne toujours la démocratie,<sup>25</sup> dont la composante de système pragmatique ne peut se passer d'une composante de système de rédemption, dans une tension pérenne

---

39, n. 4, pp. 543-544: "I define populism as *an ideology that considers society to be ultimately separated into two homogeneous and antagonistic groups, 'the pure people' versus 'the corrupt elite', and which argues that politics should be an expression of the volonté générale (general will) of the people. Populism, so defined, has two opposites: elitism and pluralism. [...] Though populism is a distinct ideology, it does not possess 'the same level of intellectual refinement and consistency' as, for example, socialism or liberalism. Populism is only a 'thin-centred ideology', exhibiting 'a restricted core attached to a narrower range of political concepts'*"; P. A. TAGGART, *Populism*, Open University Press, Buckingham, 2000; Y. MÉNY, Y. SUREL, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Fayard, Paris, 2000, p. 177 ss.; L. ZANATTA, *Il populismo. Sul nucleo forte di un'ideologia debole*, dans *Polis: ricerche e studi su società e politica in Italia*, 2002, n. 2, p. 263 ss.

22 V. M. CANOVAN, *Populism*, Harcourt Brace Jovanovich, New York, 1981.

23 V. par ex. A. SPADARO, *Costituzionalismo versus populismo (Sulla c.d. deriva populistico-plebiscitaria delle democrazie costituzionali contemporanee)*, dans G. BRUNELLI, A. PUGIOTTO, P. VERONESI, *Studi in onore di Lorenza Carlassare. Il diritto costituzionale come regola e limite al potere*, Jovene, Naples, 2009, p. 2007 ss.; C. PINELLI, *Populismo, diritto e società. Uno sguardo costituzionale*, dans *Questione Giustizia*, 2009, n. 1, p. 29 ss.

24 P. WORSLEY, *The Concept of Populism*, dans G. IONESCU, E. GELLNER (sous la direction de), *Populism: Its Meaning and National Characteristics*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1969, p. 245; A. KNIGHT, *Populism and Neo-Populism in Latin America, Especially Mexico*, dans *Journal of Latin American Studies*, 1998, vol. 30, n. 2, p. 223 ss.; E. CAPOZZI, *Democrazia incompiuta, partitocrazia, antipolitica: una prospettiva interpretativa della storia italiana*, dans E. CAPOZZI, M. GRIFFO (sous la direction de) *Cercare la democrazia. Un itinerario tra politica e storia*, Alfredo Guida Editore, Naples, 2010, p. 115; v. aussi J.-W. MÜLLER, *What Is Populism*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2016.

25 Y. Mény, Y. Surel, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Fayard, Paris, 2000, pp. 32-35.

---

entre ces deux pôles,<sup>26</sup> ou encore dans l'interprétation de l'idée de peuple comme un phénomène ayant une nature relationnelle.<sup>27</sup> Le moment est finalement venu d'introduire dans cette exposition la théorie populiste de Laclau, qui, en partant précisément de la sensation d'insatisfaction pour l'état de l'art en la matière, en a su offrir une vision organique et cohérente; un regard à cette théorie semble indispensable pour pouvoir ensuite revenir en toute connaissance de cause à l'influence du populisme dans la sphère juridique. Laclau, directement influencé par les expériences de populisme sud-américaines, notamment par celle de Perón en Argentine,<sup>28</sup> où l'auteur avait fait de la militance politique dans la gauche péroniste, demeure au fil de toutes ses études un intellectuel révolutionnaire: postmarxiste, il conjugue son effort d'analyse de la réalité avec un effort de fournir aux militants politiques de son temps des instruments conceptuels nécessaires pour transformer la réalité. Il faut bien tenir compte de cela pour mieux comprendre la signification et l'esprit lato sensu militants de toute son œuvre, qui fondent son point de vue original sur le populisme: en effet, aujourd'hui, des mouvements politiques comme Podemos en Espagne et la France Insoumise s'inspirent manifestement, dans la détermination concrète de leur stratégies politiques, à ses théories.<sup>29</sup>

Les œuvres les plus connues de Laclau sont *Hegemony and Socialist Strategy*, écrite avec Chantal Mouffe, et *On Populist Reason*. Dans la première, se détachant d'une lecture marxiste classique, Laclau et Mouffe remettent en cause la relation struc-

---

26 M. CANOVAN, *Trust the People! Populism and the Two Faces of Democracy*, dans *Political Studies*, XLVII, 1999, pp. 15-16: "some democratic theorists explicitly seek to strip democracy of all redemptive features and to emphasize its non-messianic side. This is democracy without foundations, democracy as open-ended political practice, democracy of which we should not expect too much. But the implication of the analysis presented above is that any attempt to banish the redemptive aspect of democracy is likely to be self-defeating. As a way of interpreting democracy it is rather like trying to keep a church going without faith. In politics as in religion, loss of faith tends to lead to corruption and surrenders the ground to revivalism [...]. [A]ttempts to escape into a purely pragmatic interpretation of democracy are illusory, for the power and legitimacy of democracy as a pragmatic system continues to depend at least partly on its redemptive elements. That always leaves room for the populism that accompanies democracy like a shadow".

27 M. SAWARD, *The Representative Claim*, dans *Contemporary Political Theory*, 2006, vol. 5, n. 3, p. 297 ss.

28 Sur laquelle v., *ex ceteris*, S. SIGAL, E. VERÓN, *Perón o muerte: los fundamentos discursivos del fenómeno peronista*, Editorial Legasa, Buenos Aires, 1986.

29 V. notamment P. IGLESIAS TURRIÓN (sous la direction de), *Ganar o morir. Lecciones políticas de Juego de Tronos*, Akal, Madrid, 2014; J.-L. MÉLENCHON, *L'ère du peuple*, Fayard, Paris, 2014.

ture/superstructure et la notion économiciste de classe, en développant la conception gramscienne<sup>30</sup> d'hégémonie culturelle jusqu'à affirmer la non fixité (d'autant plus dans une phase de crise organique) de l'identité sociale (et, notamment, du sujet social révolutionnaire), se formant dans un système ouvert de relations. Cette identité n'aurait donc pas un prius objectif dans les rapports de production et trouverait son sens seulement dans un réseau flou de relations mouvantes: c'est un point de vue exaltant la dimension discursive de la sphère politique – qui vit toujours dans un équilibre délicat entre les dimensions antagonistes du pragmatisme positiviste du probable et de l'espoir rédempteur du possible – au sein de laquelle (et non ailleurs) un nouveau bloc historique se dessine, dans un processus continu de formation et de dissolution des agents.<sup>31</sup>

Dans la deuxième œuvre citée,<sup>32</sup> développant plusieurs réflexions de la première, la théorie populiste laclausienne est exhaustivement exposée. En partant de la constatation du dénigrement du populisme, de l'aptitude, que l'on a observée, à le circonscrire, en ne le définissant que négativement, dans les milieux de la marginalité, de l'indétermination, de la rhétorique, de la manipulation, de l'irrationalité, toujours en l'opposant au monde de la politique "normale", légitime, derrière tout cela Laclau a essayé de démasquer l'expression d'un plus profond dénigrement des masses, ou, mieux, de toute mobilisation populaire non pas canalisée dans le lit des structures et des institutions sociales existantes.<sup>33</sup> Au contraire, il voit dans l'indétermination dans la sphère politique

---

30 A. GRAMSCI (1891-1937) a été l'intellectuel le plus connu du mouvement ouvrier italien du XX<sup>e</sup> siècle.

31 E. LACLAU, C. MOUFFE, *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics*, II éd., Verso, Londres, New York, 2001; v. notamment p. 193, identifiant en conclusion leur vision de démocratie radicale "in a form of politics which is founded not upon dogmatic postulation of any 'essence of the social', but, on the contrary, on affirmation of the contingency and ambiguity of every 'essence', and on the constitutive character of social division and antagonism. Affirmation of a 'ground' which lives only by negating his fundamental character; of an 'order' which exists only as a partial limiting of disorder; of a 'meaning' which is constructed only as excess and paradox in the face of meaningless – in other words, the field of the political as the space for a game which is never 'zero-sum,' because the rules and the players are never fully explicit. This game, which eludes the concept, does at least have a name: hegemony".

32 E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005.

33 E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005, pp. 3-64, se sert de plusieurs auteurs, de Taine, à Le Bon, à Tarde, à McDougall, pour reprendre le débat sur la psychologie des masses, en soulignant l'influence de la vision positiviste de la mobilisation des masses anonymes comme une aberration pathologique de la vie sociale; une attention particulière est dédiée à l'approche plus nuancée de Freud, que Laclau prend comme

rien d'autre que le miroir de l'indétermination d'une réalité sociale fluctuante et dans la rhétorique (en tant que substitution d'un mot littéral avec un mot figuré, subsumant son signifié sous le propre) un fondement de la structure conceptuelle qui caractérise la politique, et non pas un élément ultérieur et extérieur par rapport à un *quid* donné; les éléments du discours (et, notamment, les identités) n'acquièrent de signification que dans leurs relations de différences et d'équivalences réciproques. Le (sentiment d'appartenance à un) peuple aussi, dans cette perspective, n'est pas préconstitué, n'est même pas tout simplement le produit d'une idéologie, mais c'est un rapport concret entre les agents sociaux, l'une des articulations possibles d'une multiplicité de demandes sociales, la relation systématique desquelles peut donner lieu à un sentiment d'identité. L'insatisfaction découlant de l'incapacité du système existant d'absorber d'une façon différentielle (c'est-à-dire séparées les unes des autres) ces demandes et leur accumulation au fil du temps, tandis qu'un système institutionnel, quel qu'il soit, s'éloigne de plus en plus de sa base populaire, permettent qu'entre ces demandes différentes une relation d'équivalence – et non différentielle – s'instaure,<sup>34</sup> en les liant dans celle que Laclau appelle une "chaîne d'équivalence", sur la base de laquelle un sujet social, un "peuple", un acteur potentiel de l'histoire, se forme, dans un rapport d'antagonisme avec le pouvoir. Une véritable configuration populiste se constitue alors de l'articulation d'équivalence des demandes, de la formation sur cette base d'une frontière d'antagonisme qui sépare

---

le point de départ pour son élaboration.

34 E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005, p. 73: "Think of a large mass of agrarian migrants who settle in the shantytowns on the outskirts of a developing industrial city. Problems of housing arise, and the group of people affected by them request some kind of solution from the local authorities. Here we have a demand which initially is perhaps only a request. If the demand is satisfied, that is the end of the matter; but if it is not, people can start to perceive that their neighbours have other, equally unsatisfied demands – problems with water, health, schooling, and so on. If the situation remains unchanged for some time, there is an accumulation of unfulfilled demands and an increasing inability of the institutional system to absorb them in a differential way (each in isolation from the others), and an equivalential relation is established between them"; p. 86: "The meaning of such demands is determined largely by their differential positions within the symbolic framework of society, and it is only their frustration that presents them in a new light. But if there is a very extensive series of social demands which are not met, it is that very symbolic framework which starts to disintegrate. In that case, however, the popular demands are less and less sustained by a pre-existing differential framework: they have, to a large extent, to construct a new one. And for the same reason, the identity of the enemy also depends increasingly on a process of political construction".

le “peuple” du pouvoir et, à un certain niveau de mobilisation, de l’unification des demandes dans un système stable de signification. Le populisme, non pas une idéologie, mais une logique politique qui peut se remplir des contenus politiques et sociaux les plus divers, est alors dans la dimension politique l’opposé de l’institutionnalisme: si ce dernier se caractérise pour la prévalence de la logique différentielle au sein de la communauté, le premier fait prévaloir la logique de l’équivalence, partageant la société en deux camps antagonistes, un “nous” contre un “eux”,<sup>35</sup> ces derniers individués comme l’oligarchie du pouvoir à bouleverser, les fronts respectivement déterminés selon les critères de sa propre chaîne d’équivalence.<sup>36</sup>

Dans ce système de relations, la question se pose alors de savoir comment des demandes hétérogènes peuvent s’associer dans une seule demande globale, capable d’établir sa frontière d’antagonisme entre “peuple” et “oligarchie” et visant à soustraire le pouvoir à la dernière pour le “restituer” au premier. A ce propos, il est nécessaire que l’une des demandes puisse représenter et unifier dans la logique du système populiste la totalité des éléments de la chaîne, en déterminant leur frontière et en les différenciant de toute autre chose, de sorte que toute identité puisse trouver une collocation dans le système, en deçà ou au-delà de la limite dichotomique: cette demande, qui exerce la fonction hégémonique d’unification d’un camp, se charge dans le discours aussi d’une signification universelle qui se superpose à son signifié particulier,<sup>37</sup> en incarnant non pas la réalisation, mais l’aspiration à la plénitude et à la totalité.<sup>38</sup>

---

35 “S’aimer, c’est haïr le même ennemi”: J.-P. SARTE, *Le Diable et le bon Dieu*, Gallimard, Paris, 1951, p. 245.

36 E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005, pp. 67-124.

37 Ladite demande se fait de plus en plus un signifiant vide, détaché de son signifié particulier initial, à mesure que des demandes de plus en plus diversifiées entrent dans la chaîne d’équivalence.

38 E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005, pp. 70-71: “there is the possibility that one difference, without ceasing to be a particular difference, assumes the representation of an incommensurable totality. In that way, its body is split between the particularity which it still is and the more universal signification of which it is the bearer. This operation of taking up, by a particularity, of an incommensurable universal signification is what I have called hegemony. And, given that this embodied totality or universality is, as we have seen, an impossible object, the hegemonic identity becomes something of the order of an empty signifier, its own particularity embodying an unachievable fullness. With this it should be clear that the category of totality cannot be eradicated but that, as a failed totality, it is a horizon and not a ground”; p. 163: “For populism, as we have seen, is the terrain of a primary undecidability between the hegemonic function of the empty signifier and the equivalence of particularistic

### 3. *Avantages de l'approche de Laclau*

Un autre élément important de la théorie de Laclau est la mobilité des frontières partageant l'articulation politique, les signifiants hégémoniques étant dans ce domaine toujours fluctuants. Des chaînes d'équivalence alternatives et rivales – chacune constituant une dimension discursive totale, universelle – reliant selon des logiques différentes des demandes populaires s'affrontent et se superposent, l'une essayant de briser l'autre, en absorbant certaines de ses demandes dans le réseau de liens d'un autre projet hégémonique construit autour d'une autre demande fondamentale, qui essaye de représenter les autres demandes, et en proposant une autre identité de peuple et une autre frontière dichotomique entre le "nous" et le "eux". Le succès d'un projet ou de l'autre ne dépend que de l'issue de la lutte hégémonique entre ces visions, c'est-à-dire de la capacité de l'un ou de l'autre, moyennant la multitude d'instruments de la politique, de recueillir derrière son drapeau le consentement des majorités sociales; aucune demande n'est à priori insérée dans une chaîne où dans une autre, avant l'exercice de la fonction d'homogénéisation des "signifiants vides" rivaux, ouverts à se remplir de signifiés différents.<sup>39</sup> Pendant des périodes de crise organique, d'ensemble, quand tout le système existant de symboles et de signifiés craque, cette lutte pour l'hégémonie se fait plus intense et dramatique, tandis que pendant des phases de plus grande stabilité elle devient plus discrète et submergée, sans une mise en discussion généralisée du cadre politique et social, quand le pouvoir est en mesure de satisfaire la plupart des demandes au moyen d'une logique différentielle en empêchant leur enchaînement dans un discours alternatif capable de saper les bases du système. Se fondant aussi sur les études de Mouffe,<sup>40</sup> Laclau voit un

---

demands. There is a tension between the two, but this tension is none other than the space of constitution of a 'people'; v. aussi E. LACLAU, *Why Do Empty Signifiers Matter to Politics?*, dans E. LACLAU, *Emancipation(s)*, Verso, Londres, New York, 1996, pp. 36-46.

39 E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005, p. 129 ss.; v. aussi E. LACLAU, *La guerre des identités. Grammaire de l'émancipation*, La Découverte/MAUSS, Paris, 2000.

40 V. C. MOUFFE, *The Democratic Paradox*, Verso, Londres, New York, 2000, pp. 2-3: "On one side we have the liberal tradition constituted by the rule of law, the defence of human rights and the respect of individual liberty; on the other the democratic tradition whose main ideas are those of equality, identity between governing and governed and popular sovereignty. There is no necessary relation between those two distinct traditions but only a contingent historical articulation", pp. 95-96: "By privileging rationality, both the deliberative and aggregative perspectives leave aside a central element which is the crucial role played by passions and affects in securing allegiance to democratic

lien profond, et non pas une contradiction nécessaire, entre théorie populiste et théorie démocratique: il observe que la démocratie se fonde sur l'existence d'un sujet – d'un "peuple" – démocratique, qui ne peut émerger que de certaines articulations hégémoniques de demandes dans des chaînes d'équivalence, dont le signifiant vide soit capable de recueillir des revendication de démocratie, par exemple, dans certaines configurations, en les coordonnant à des revendication de liberté, si ces dernières ne font pas partie du cadre de règles déjà partagées dans le système politique, comme il est arrivé pour plusieurs expériences en Amérique Latine.<sup>41</sup> Ainsi, par exemple, en 2013 en Turquie la revendication particulière, de nature écologiste, d'empêcher la destruction du parc Gezi à Istanbul s'est faite le signifiant vide, et ainsi l'élément unificateur et totalisant, d'une multitude de revendications de démocratie et de liberté partagées par de larges tranches<sup>42</sup> de la société turque, en devenant le catalyseur d'une révolte populaire.

Après cet aperçu rapide de la théorie de Laclau, le moment est venu d'en évaluer l'utilité gnoséologique, aussi bien en général qu'en particulier par rapport à notre né-

---

values. [...] The failure of current democratic theory to tackle the question of citizenship is the consequence of their operating with a conception of the subject which sees individuals as prior to society, bearers of natural rights, and either utility-maximizing agents or rational subjects. In all cases they are abstracted from social and power relations, language, culture and the whole set of practices that make agency possible. What is precluded in these rationalistic approaches is the very question of what are the conditions of existence of a democratic subject".

41 V. E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005, p. 171: "if there is to be an articulation/combination between democracy and liberalism, demands of two different types have to be combined. Combination, however, can take place in two different ways: either one type of demands – liberalism, for instance, with its defence of human rights, civil liberties, and so on – belongs to the symbolic framework of a regime, in the sense that they are part of a system of rules accepted by all participants in the political game, or they are contested values, in which case they are part of the equivalential chain, and so part of the 'people'. In Latin America during the 1970s and 1980s, for instance, the defence of human rights was part of the popular demands and so part of the popular identity. It is a mistake to think that the democratic tradition, with its defence of the sovereignty of the 'people', excludes liberal claims as a matter of principle. That could only mean that the 'people's' identity is fixed once and for all. If, on the contrary, the identity of the 'people' is established only through changing equivalential chains, there is no reason to think that a populism which includes human rights as one of its components is a priori excluded. At some points in time – as happens today quite frequently in the international scene – defence of human rights and civil liberties can become the most pressing popular demands".

42 Mais non majoritaires, ce qui, face à la répression étatique, a enfin déterminé l'insuccès du mouvement, tandis que la chaîne d'équivalence créée par le parti islamique au pouvoir s'est démontrée plus large, stable et solide, capable de mobiliser des majorités sociales aussi bien pour contenir la révolte de Gezi parc de 2013 que pour arrêter la tentative de coup d'Etat de 2016.

cessité d'une approche juridique au phénomène du populisme. En termes d'analyse des mécanismes réglemant à un niveau profond la société contemporaine, on peut à bon droit se demander<sup>43</sup> si son abandon substantiel de la distinction infrastructure-superstructure et de la centralité du conflit capital-travail correspond ou non aux dynamiques réelles du monde de la production. Mais c'est probablement une question qui dépasse l'horizon de Laclau, dont le point d'observation est centré dans la sphère de la théorie politique. De son élaboration on peut tirer des outils précieux précisément en cette perspective. Sa théorie semble en effet bien s'adapter au fonctionnement et à l'ossature de la politique des sociétés liquides<sup>44</sup> occidentales du XXI<sup>e</sup> siècle, où les sentiments d'appartenance de classe – naguère facilités par les grandes concentrations de travailleurs de l'époque de l'ouvrier-masse, désormais au contraire entravés par la dimension du travail flexible, précaire, discontinu, décentré, etc. – et les corps intermédiaires se sont beaucoup affaiblis, par rapport à l'ascension de la dimension du rapport individuel de consommation, et où les identités collectives en générale se sont faites fluides, incertaines et évanescents. La dimension d'isolation individuelle de la logique de la consommation ne se traduit en effet pas du tout par un déclin de la masse et, notamment, par une prévalence de rapports différentiels aussi dans la sphère politique, mais y transmet sa vocation à l'immersion de l'individu dans une réalité inconnue, épouvantable et menaçante, avec la conséquence que l'attitude d'une maîtrise rationnelle de la réalité est dépassée par l'ancien besoin collectif de la suggestion pré-rationnelle et symbolique passant par les archétypes de masse.<sup>45</sup> Le rôle des masses et de leurs structures latentes – contrairement aux prévisions des positivistes du XIX<sup>e</sup> siècle, animés par une terreur sacrée de la foule – tend (et semble destiné à tendre encore) à l'accroissement plutôt qu'à la disparition, au moyen de social networks et d'autres réseaux de communication de masse,

43 V. notamment les critiques de S. G. AZZARÀ, *Nonostante Laclau: populismo ed egemonia nella crisi della democrazia moderna*, Mimesis, Milan, 2017.

44 Pour la notion de société liquide, v. Z. BAUMAN, *Liquid Modernity*, Polity Press, Cambridge, 2000.

45 Pour une analyse de quelque chose que l'on peut appeler des archétypes de masse dans l'histoire de l'humanité, la référence centrale demeure E. CANETTI, *Masse und Macht*, Claassen, Hambourg, 1960; v. notamment, dans cette œuvre, la notion de "masse double", anticipant quelque peu la conception laclausienne de frontière dichotomique qui caractérise le populisme.

qui posent en tout moment l'individu au centre de foules virtuelles omniprésentes, souvent dépassant les frontières nationales, le soumettant à une multitude obsédante de suggestions sans précédents dans l'histoire.

Dans la lutte politique on ne voit alors plus – et cela surtout de la part des classes subordonnées, exclues non plus seulement de la maîtrise des moyens de production, mais aussi, au-delà de l'apparence, de la maîtrise consciente des moyens de communication, dans un double assujettissement d'aliénation – des acteurs préconstitués dans le monde des rapports économiques qui se disputent le pouvoir, mais des fronts improvisés autant que mouvants, réunis autour de revendications symboliques variables, qui concourent en premier lieu pour la détermination d'un horizon de réponses en vue duquel enchaîner les demandes sociales. Même si la ligne de conduite de dénoncer et de démasquer les rapports inégaux, toujours existant dans la sphère économique et structurant selon leur paradigme la société entière, n'a pas probablement perdu complètement son rôle, cela ne prélude plus d'une manière directe à la formation d'un sujet populaire historique visant à la rupture sociale, tandis que l'idée d'une sorte de "guerre de position", se déroulant sur le terrain de la société civile comme déjà Gramsci le théorisait, pour l'exercice d'une hégémonie culturelle pour obtenir le consensus des majorités, devient la prémisses nécessaire de toute tentative réaliste d'arriver à se servir de la machine sophistiquée de l'Etat contemporain pour réaliser des buts de changement social.

Il faut bien remarquer que ces mécanismes semblent bien connus par les oligarchies dominantes, qui à leur tour s'en servent volontiers pour réaliser leurs buts à travers des stratégies discursives populistes. A la différence du groupe politique dominant contre lequel la Révolution française de 1789 s'est dirigée, ceux d'aujourd'hui – ou, mieux, leurs composantes les plus clairvoyantes et dynamiques – ne se caractérisent pas comme tout simplement défensifs, en limitant, dans une logique institutionnaliste, leur action à l'absorption séparée des demandes par une logique différentielle, mais, dans une sorte de "révolution permanente", remettent sans arrêt en cause les visages publics, les hiérarchies, les équilibres, les valeurs et les formes institutionnelles du système de pouvoir, en les soumettant à un renouvellement continu qui assure en définitive la survivance stratégique de la structure économique et des rapports de domination sociale. Des secteurs de l'establishment se servent alors de stratégies populistes, forment leurs propres chaînes d'équivalence, créent leur propre conception de la fracture peuple/élite,

---

font appel à leur propre peuple (par exemple, on peut penser à la suggestion du slogan *Make America Great Again*) et, en utilisant toutes les opportunités de mobilisation que le monde de la communication instantanée permet, s'en servent pour dépasser d'autres secteurs dans la lutte pour le pouvoir. D'autre part, aussi des mouvements essayant de représenter les intérêts des classes subalternes ont appris la leçon et, en acceptant le cadre mobile de la communication et de la politique de la (post)modernité liquide, y ont construit à leur tour leurs propres chaînes d'équivalence et leurs propres suggestions/identités populaires (par exemple, on peut penser au slogan de la France Insoumise aux dernières élections présidentielles françaises: "la force du peuple"), pour pouvoir recueillir des majorités sociales et aspirer au pouvoir.

A ces raisons d'actualité et de validité de la théorie populiste de Laclau, d'autres s'en ajoutent, concernant spécifiquement la perspective du juriste sur le populisme. Les approches interprétant le populisme comme une idéologie courent souvent le risque de témoigner à leur tour une approche idéologique institutionnaliste, qui s'oppose politiquement à ce qui devrait faire l'objet de l'analyse plutôt qu'en fournir des clés d'interprétation. De plus, faire du populisme une idéologie conduit le discours sur le "populisme juridique" à essayer de déchiffrer la vision du droit propre à cette idéologie... sauf que, conformément à ce que l'on a observé à propos des expériences populistes en général, identifier une vision du droit partagée par des mouvements politiques complètement différents serait une chimère irréalisable. Au contraire, si l'on considère le populisme en tant qu'une logique politique, en tant qu'une forme de stratégie politique, s'adaptant à une multiplicité de contenus idéologiques, mais ayant des caractéristiques spécifiques,<sup>46</sup> indentifiables et distinguables par rapport à d'autres variétés de logique politique, on peut introduire le droit comme une variable de ce système, en reconnaissant, tout simplement, que le droit, en tant que phénomène social occupant une place importante et délicate dans des sociétés complexes, est un élément constitutif des chaînes d'équivalence, des revendications juridiques concourant, en même temps que des revendications, par exemple, économiques ou étiques, à la formation de discours hégé-

---

<sup>46</sup> Cfr. à ce propos les réflexions de J.-W. MÜLLER, *What Is Populism*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2016.

---

moniques. En effet, le droit concourt d'une manière vitale à régir la vie collective, avec d'autres systèmes normatifs non juridiques (moraux, religieux, de bon ton, de diplomatie...), et les sociétés contemporaines tendent à réglementer par des dispositions de droit détaillées des secteurs de plus en plus larges des rapports sociaux: on ne doit pas alors s'étonner de la place de protagoniste que des demandes de nature (exclusivement ou d'une façon concurrente) juridique peuvent occuper dans une chaîne d'équivalence, voire, potentiellement, la place de signifiant vide universel, c'est-à-dire d'un élément hégémonique enchaînant dans un rapport d'équivalence tous les autres éléments formant l'un des fronts d'une dichotomie populiste.

#### **4. Hégémonie et sens commun**

Avant de procéder avec quelques exemples de ce que l'on baptisera "populisme juridique", un autre concept mérite d'être introduit, pour mieux comprendre l'idée d'hégémonie inspirant cet essai: c'est le concept de "sens commun". Beaucoup de philosophes, depuis l'antiquité, se sont confrontés avec cette notion, jusqu'à caractériser même le nom de l'École écossaise fondée par Thomas Reid (1710-1796), basant son système sur l'existence de principes intuitifs et pré-rationnels qui fondent le rapport des personnes avec la réalité.<sup>47</sup> Une conception partiellement différente du sens commun est développée par l'intellectuel italien Giambattista Vico (1668-1744), qui, dans sa "Scienza nuova", y donnant notamment une valeur éthique en tant que système de croyances partagées au sein d'une communauté, le définit comme un "jugement sans réflexion qui est généralement porté et senti par toute une classe, par tout un peuple, par toute une nation ou par le genre humain tout entier".<sup>48</sup> Selon l'auteur, le "droit na-

---

47 T. REID, *Essays on the Intellectual Powers of Man*, 1785, J. Bell, Edimbourg, G. G. J. et J. Robinson, Londres, p. 555, "there are [...] propositions which are no sooner understood than they are believed. The judgment follows the apprehension of them necessarily, and both are equally the work of nature, and the result of our original powers. There is no searching for evidence, no weighing of arguments; the proposition is not deduced or inferred from another; it has the light of truth in itself, and has no occasion to borrow it from another", p. 573: "The universality of these opinions, and of many such that might be named, is sufficiently evident, from the whole tenor of human conduct, as far as our acquaintance reaches, and from the history of all ages and nations of which we have any records".

48 G. VICO, *La science nouvelle* (trad. française), Renouard et Compagnie, Charpentier, Paris, 1844, p. 42, XII.

---

turel des gens est né en même temps que les mœurs et les coutumes des nations, lesquelles sont conformes entre elles dans un même sens commun et humain; et cela sans aucune réflexion, et sans prendre exemple les unes des autres”.<sup>49</sup>

Gramsci part aussi d’une conception de sens commun assez semblable, dont on ne peut pas faire abstraction pour comprendre de façon adéquate sa théorie de l’hégémonie, qui à son tour se démontre vitale pour déchiffrer les rapports entre droit et populisme. La “société civile” consiste pour cet intellectuel italien en l’ensemble des organismes ayant une nature “privée” du groupe social dominant, institutions éducatives ou autres appareils qui exercent autrement une fonction de propagation idéologique, c’est-à-dire d’hégémonie sociale, par la diffusion capillaire du consentement pour un certain ordre social, tandis que la “société politique”, en tant que pouvoir juridique, c’est-à-dire l’Etat stricto sensu, exerce plutôt la fonction de domination directe, de commandement par la coercition et la force.<sup>50</sup> L’auteur se sert aussi d’une notion d’Etat lato sensu, absorbant des éléments autrement associés à la notion de société civile, dans un seul système d’“hégémonie cuirassée de coercition”<sup>51</sup> les deux niveaux de la coercition-dominance et du consentement-hégémonie peuvent bien s’entrelacer donc dans un seul mécanisme complexe, comme il se passe en effet dans le système sophistiqué de pouvoir des sociétés contemporaines. Le sens commun est chez Gramsci la conception de la vie de telle ou de telle autre couche sociale, non pas immuable et raide comme le

49 G. VICO, *La science nouvelle* (trad. française), Renouard et Compagnie, Charpentier, Paris, 1844, pp. 74-75, CV.

50 V. A. GRAMSCI, *Quaderni del carcere*, vol. III, Einaudi, Turin, 1975, pp. 1518-1519: “Si possono, per ora, fissare due grandi «piani superstrutturali», quello che si può chiamare della «società civile», cioè dell’insieme di organismi volgarmente detti «privati», e quello della «società politica o Stato», e che corrispondono alla funzione di «egemonia» che il gruppo dominante esercita in tutta la società e a quello di «dominio diretto» o di comando che si esprime nello Stato o nel governo «giuridico». Queste funzioni sono precisamente organizzative e connettive”; vol. II, p. 800: “in una determinata società nessuno è disorganizzato e senza partito, purché si intendano organizzazione e partito in senso largo e non formale. In questa molteplicità di società particolari, di carattere duplice, naturale e contrattuale o volontario, una o più prevalgono relativamente o assolutamente, costituendo l’apparato egemonico di un gruppo sociale sul resto della popolazione (o società civile), base dello Stato inteso strettamente come apparato governativo-coercitivo”; v. aussi L. ALTHUSSER, *Idéologie et appareils idéologiques d’Etat. (Notes pour une recherche)*, dans L. ALTHUSSER, *Positions, 1964-1975*, Les éditions sociales, Paris, 1976, p. 67 ss.

51 A. GRAMSCI, *Quaderni del carcere*, vol. II, Einaudi, Turin, 1975, pp. 763-764.

folklore, mais toujours se transformant, s'enrichissant de notions scientifiques et d'opinions philosophiques entrées dans l'usage;<sup>52</sup> dans cette perspective dynamique, il y voit un lien bien étroit avec son idée d'hégémonie culturelle.<sup>53</sup> la lutte hégémonique est précisément une lutte pour la définition et la redéfinition du sens commun, jusqu'à sa transformation dans un nouveau sens commun, c'est-à-dire dans une nouvelle vision du monde et dans un nouveau système de valeurs, qui se substituent à ceux préexistant et justifient et créent le consentement social à un nouveau ordre et à un nouveau pouvoir.<sup>54</sup> Ce n'est que du conflit qu'un sens commun, fondant un système de rapports de pouvoir, se forme et s'effondre et l'objet stratégique de la lutte hégémonique consiste exactement en cela. Une nouvelle chaîne d'équivalence, pour revenir au lexique laclausien, est alors l'embryon potentiel d'un nouveau sens commun, l'affirmation duquel dépend enfin du sort de la lutte hégémonique.

Dans une reconstruction interprétative de la réalité sociale de nos jours, réduire le rôle du droit au niveau de la société politique ne tient compte du caractère complexe des mécanismes du pouvoir étatique des sociétés libérales du XXI<sup>e</sup> siècle, qui, conformément à l'intuition gramscienne, hybride les niveaux de la société civile et de la société politique, de la domination et du consentement, de la participation populaire et de la reproduction des mécanismes en coulisse qui fondent la suprématie de l'oligarchie dominante. Des sujets de droit font l'objet de débats d'opinion dans la presse, à la télévision, sur internet, au café, chez le coiffeur, débats auxquels tout citoyen participe activement ou passivement avec des possibilités nouvelles d'être à tout moment à jour des choix des représentants politiques... peut-être, avec quelques difficultés d'orientation dans ce déluge d'informations. Encore, le droit régit une quantité de domaines de la vie quotidienne inimaginable il y a quelques temps, ce qui lie de plus en plus des éléments juridiques à la vie de la société civile et de ses appareils; donc, la fonction de création, de transmission et de reproduction du consentement a souvent pour objet l'ordre juridique. La lutte hégémonique ne se borne pas à la sphère de la domination politique

---

52 A. GRAMSCI, *Quaderni del carcere*, vol. III, Einaudi, Turin, 1975, p. 2271.

53 A. GRAMSCI, *Quaderni del carcere*, vol. II, Einaudi, Turin, 1975, p. 1045.

54 A. GRAMSCI, *Quaderni del carcere*, vol. II, Einaudi, Turin, 1975, p. 1047.

---

directe, mais, de plus en plus avec la croissance de la complexité sociale, peut avoir comme des acteurs protagonistes des chaînes d'équivalence liant de plusieurs manières possibles des demandes bigarrées, par exemple d'égalité, de démocratie, de liberté, de sécurité, de transparence, d'honnêteté, de solidarité, ou encore de fermeture des frontières, de réforme morale ou religieuse, de suprématie géopolitique, d'individualisme économique etc., formant dans leur ensemble un ordre, qui se manifeste aussi bien sur le plan économique, que sur le plan éthique, que sur le plan juridique, etc., ou transversalement parmi ces plans. Un sens commun, en tant que conception de la vie et du monde, est donc une combinaison articulée d'éléments éthiques, esthétiques, philosophiques, scientifiques, économiques, juridiques, etc., réciproquement liés dans la vision développée par un groupe social et notamment par celui qui cimente hégémoniquement autour de soi la société entière dans un bloc historique. On va maintenant se concentrer sur quelques exemples du rôle que des demandes essentiellement appartenant au monde du droit peuvent acquérir au sein d'une chaîne hégémonique et, par son intermédiaire, dans la lutte hégémonique pour la colonisation du sens commun.

### ***5. Le droit dans des chaînes d'équivalence populistes: quelques exemples***

Plusieurs exemples de ce que l'on vient d'exposer peuvent être empruntés à l'actualité; on se bornera à quelques cas récents et très connus, ayant déjà attiré l'attention des médias et des commentateurs internationaux.

#### a) Le Brexit

L'affaire récente du Brexit démontre bien que des questions juridiques peuvent être au centre d'un discours populiste. En effet, le choix auquel le peuple du Royaume-Uni a été appelé en 2016 par un référendum, l'appartenance ou la sortie de l'Union Européenne (UE), va avoir des implications plus ou moins importantes un peu dans tous les domaines de la vie sociale du Royaume... mais, avant tout, il faut se rappeler que la demande principale du front des Brexiteurs était précisément de se retirer des Traités Européens, c'est-à-dire des actes de droit international, en activant la procédure réglementée par la clause de retrait de l'article 50 du Traité sur l'Union Européenne. Ainsi, une revendication juridique est devenue le signifiant vide enchaînant une pluralité d'autres demandes sociales – plusieurs desquelles aussi ne sont pas du tout étrangères au monde juridique – dans un rapport d'équivalence, même des demandes qui, par elles-mêmes,

étaient réciproquement très éloignées dans le spectre politique précédent: par exemple, limiter l'accès au pays aux immigrés des autres pays de l'UE faisant concurrence aux travailleurs autochtones; décider de manière autonome les politiques en matière d'immigration et de réfugiés provenant de pays extra-UE, en les liant aussi à des craintes de sécurité et d'ordre public; recouvrer une pleine souveraineté économique et des politiques sociales (malgré le fait que le Royaume avait déjà gardé sa propre monnaie): cela, après que la crise grecque a attiré l'attention des opinions publiques sur les effets sociaux tragiques des politiques d'austérité européennes; privilégier les rapports politiques et économiques avec les Etats du Commonwealth of Nations et avec les Etats-Unis, qui partagent une langue commune et des éléments culturels et juridiques importants, au lieu des rapports avec le continent. Encore, d'autres demandes formant la chaîne d'équivalence du front du Leave étaient plus spécifiquement juridiques: en effet, l'idée de la suprématie du droit européen, mal s'adaptant à la conception de la souveraineté parlementaire caractérisant le Royaume dans son évolution historique, ainsi que le style et la substance des normes européennes, parfois difficilement adaptables au fonctionnement des ordres juridiques nationaux, ont été souvent utilisés dans les discours des brexiters pour soutenir leur position politique.<sup>55</sup> Au contraire, la faction du Remain a adopté plutôt une stratégie différentielle et défensive, diffusant la terreur de conséquences économiques et politiques catastrophiques d'un saut dans l'inconnu et essayant d'absorber séparément les demandes d'insatisfaction populaire dans la perspective de la réalisation possible, au moins partiellement, de réformes à l'intérieur de l'UE, en contractant des conditions meilleures pour le Royaume.

Tout le monde sait quel front a gagné la bataille. On voit bien que le front populiste du Leave s'est construit en liant des demandes si hétérogènes en vue de conduire

---

55 V. la position de Nigel Farage, leader du pro-Brexit *UK Independence Party*, favorable à "a proud, patriotic country that has control of its borders, represents itself on the world stage and makes its own laws in our own sovereign Parliament. I believe in a new British deal once we leave the EU, one that suits the needs of our own country", dans son article publié par *The Telegraph* du 29 octobre 2015: <http://www.telegraph.co.uk/news/politics/ukip/11961604/Britain-will-be-flattened-if-it-stays-in-the-EU.html>; selon Boris Johnson, un autre membre très important du front du *Leave*, cité par M. ELLIOTT, "Vote leave, take control"? *Sovereignty and the Brexit debate*, dans *Public Law for Everyone*, article du 23 juillet 2016: "you cannot express the sovereignty of Parliament and accept the 1972 European Communities Act".

---

le Royaume hors de l'Union Européenne: en ayant conquis hégémoniquement le consentement de la majorité des électeurs, en ayant colonisé et rendu anti-européen le sens commun du Royaume, en ayant réalisé enfin son but, ce front ne pouvait en tant que tel aspirer à garder le pouvoir, puisque les défis de la nouvelle phase politique posaient immédiatement de nouveaux problèmes, faisant émerger d'autres fronts de division dichotomique de la société. C'est ainsi qu'aujourd'hui, sous la direction de Jeremy Corbyn, le Labour Party, qui semblait l'un des perdants de la bataille sur le Brexit, est depuis les élections générales de 2017 au centre de l'attention des commentateurs en tant que capable d'articuler une stratégie populiste hégémonique,<sup>56</sup> dans une nouvelle chaîne d'équivalence, orientée à lier les demandes de travailleurs, de chômeurs, d'étudiants, de minorités ethniques, de jeunes gens en général et de la classe moyenne paupérisée, pour construire une majorité sociale autour d'un dessin déclaré de retour au Welfare State, d'intervention de l'Etat dans l'économie, de démocratisation et de solidarisation de la société et de dégagement militaire dans le monde. L'acceptation par le peuple du Royaume de la stratégie populiste des brexiters a probablement créé une attitude partagée plus favorable au populisme, qu'un renouvelé Labour Party a su ensuite intercepter.

b) Trump et l'Obamacare

On peut faire découler un deuxième exemple de populisme juridique de l'actualité récente des Etats-Unis d'Amérique, en rapport avec l'un des personnalités le plus souvent associées, à bon droit, au populisme contemporain: Donald Trump. Sa stratégie politique, qui lui a permis de gagner les élections présidentielles de 2016, s'est assez explicitement caractérisée comme populiste: son slogan, Make America Great Again, a créé une fracture dichotomique au sein de la population, mobilisant surtout la couche sociale moyenne blanche appauvrie par les conséquences (délocalisation, tertiarisation, informatisation, concurrence commerciale internationale des pays en voie de développement, produisant des marchandises à des coûts plus bas) de la mondialisation, isolationniste en politique étrangère, voyant l'immigration comme une menace pour l'emploi et pour la sécurité et contraire à l'intégration des minorités ethniques. Paradoxalement

---

56 Le slogan des travaillistes aux élections générales de 2017, bien témoignant une perspective de partition dichotomique de la société entre "un peuple" et "une oligarchie", a été: "For the many, not the few".

---

peut-être, vue la carrière personnelle de Trump, mais moins paradoxalement, en réfléchissant sur la fluidité des mécanismes populistes de mobilisation, il a su construire son peuple autour de ces ressentiments et identifier l'ennemi dans les establishments de la politique institutionnelle, de la presse, de la bureaucratie et du deep state, accusés de favoriser en même temps l'oligarchie financière de Wall Street, les intellectuels (notamment de New York) et les minorités ethniques et sociales, contre les intérêts de la multitude des "vrais" américains. La stratégie différentielle et défensive de son opposant aux élections, Hillary Clinton,<sup>57</sup> n'a pu rien faire contre la suggestion de rupture et de revanche de Donald Trump, enfin élu Président des Etats-Unis.

Ce qu'il est plus intéressant de souligner ici c'est l'importance de la dimension juridique dans le populisme de Donald Trump, faisant par exemple d'une demande avant tout juridique, l'abrogation du Patient Protection and Affordable Care Act de 2010, communément dit Obamacare, l'une des revendications de sa campagne. Cette réforme du système de santé, fortement voulue par l'administration de Barack Obama, sans remettre en cause sa structure essentiellement fondée sur des assurances privées, avait élargi à des millions d'américains l'accès aux cures médicales, aussi au moyen de l'utilisation de subsides publics et en les obligeant à s'assurer, et avait imposé aux assurances de couvrir des personnes déjà dans un mauvais état de santé. L'augmentation des coûts du système, qui demeurait quand même un marché privé, a alors investi, au moins partiellement, les américains qui étaient déjà assurés, ainsi que les finances publiques, en rendant assez impopulaire la réforme. Trump a donc décidé dans sa campagne pour les présidentielles – probablement, pour obtenir un plus fort soutien du Parti Républicain, mais aussi pour se servir du mécontentement de la population envers cette loi – de l'attaquer frontalement, en promettant "to repeal and replace Obamacare". Si d'autres revendications de Trump, comme la construction d'un mur à la frontière avec le

---

57 Déjà aux élections primaires du *Democratic Party*, Hillary Clinton, malgré le soutien de l'entier *establishment* du parti, avait seulement avec beaucoup de difficultés dépassé son adversaire Bernie Sanders, qui se caractérisait aussi par une stratégie populiste, bien que différente de celle de Donald Trump en tant que progressiste, fille de la vague du mouvement *Occupy Wall Street*, en essayant d'enchaîner les demandes de la classe moyenne appauvrie avec celles des plus pauvres et des minorités, contre l'oligarchie financière, le complexe militaro-industriel et les plus riches, ainsi qu'en suscitant la suggestion d'un nouveau *New Deal*, de la publicisation du système de santé et d'un système universitaire gratuit.

---

Mexique ou une politique économique assez protectionniste, sont généralement plus connues et plus commentées que l'abrogation de l'Obamacare, cette dernière s'adapte plus à être analysée dans cet essai, puisqu'elle témoigne mieux la conception de l'ordre juridique caractérisant le populisme de Donald Trump.

Comment une telle revendication a pu entrer avec succès dans une chaîne hégémonique populiste, dans le contexte politique des Etats-Unis? Cela a été consenti par une évolution historique, suite à laquelle les acteurs de la politique des EU adoptant une stratégie populiste ont changé radicalement: si le prototype du populisme américain a été le People's Party – dont on a observé comment l'étiquette de conservateur et de réactionnaire a été attribuée ex-post, de façon controversée, avec un regard attentif à la réalité présente des auteurs plutôt qu'à celle historique – et si une telle stratégie d'enchaînement de demandes dans un rapport d'équivalence a aussi caractérisé le progressisme du New Deal de Franklin Delano Roosevelt, après la guerre, avec le maccartisme, puis avec les campagnes présidentielles de George Wallace, avec Richard Nixon, Ronald Reagan, etc., des stratégies populistes ont été adoptées surtout par les secteurs les plus conservateurs du monde politique nord-américain, en leur permettant avec succès de démanteler le système de welfare state du New Deal.<sup>58</sup> Au fur et à mesure que la situation économique et le cadre international étaient changés, la chaîne d'équivalence réalisée autour du programme de Roosevelt s'était donc graduellement affaiblie, tandis que des demandes sociales auxquelles ce système, désormais institutionnalisé depuis longtemps, n'arrivait plus à répondre d'une manière adéquate passaient dans le camp de ses adversaires. Le mythe de la liberté américaine comme liberté en premier lieu contre toute intrusion de l'Etat – visant par exemple à réglementer et à limiter le marché intérieur et à garantir par les dépenses publiques le bien-être de tout membre de la communauté – un mite jadis surpassé par la stratégie populiste de Roosevelt, pouvait ainsi surpasser enfin à son tour le New Deal par une stratégie populiste, identifiant la bureaucratie étatique avec une nouvelle caste parasitaire, avec une oligarchie à abattre par le peuple, et critiquant son lourd système de taxation et son attention pour les minorités ethniques,

---

58 E. LACLAU, *On Populist Reason*, Verso, Londres, New York, 2005, pp. 133-137; v. aussi M. KAZIN, *The Populist Persuasion: an American History*, Cornell University Press, Ithaca et Londres, 1995.

---

plutôt que pour les “vrais” américains (essentiellement, les couches sociales moyennes blanches). Le populisme de Trump s’inscrit donc dans cette évolution historique. On peut mieux comprendre maintenant la signification des revendications juridiques de son discours populiste, incluant aussi bien l’élimination (ou modification radicale) de l’*Obamacare* qu’une réforme, visant à une réduction générale (mais notamment, en pratique, pour les plus riches) des taxes sur les revenus des personnes physiques et des entreprises.<sup>59</sup> La vision juridique du populisme conservateur américain se traduit donc,<sup>60</sup> en ce qui concerne la législation réglementant le rôle économique et social de l’Etat, par une lecture non évolutive de la Constitution, exaltant les droits négatifs de première génération et notamment la liberté économique des individus, auxquels, dans le marché intérieur, l’Etat doit imposer le moins possible de limitations et d’obligations de contribution pour des raisons de solidarité sociale, en limitant au maximum son rôle,<sup>61</sup> en dehors des nécessités de défense et de sécurité: ce qui n’empêche pas au discours politique de Trump de faire, paradoxalement, souvent appel à l’idée d’une unité et d’une homogénéité de la communauté (des “vrais” américains), contre les menaces intérieures et extérieures.

c) Le référendum constitutionnel italien de 2016

On peut envisager en tant que dernier exemple le débat qui a précédé le référendum constitutionnel italien de décembre 2016, qui peut encore éclairer les particularités du populisme du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment en ce qui concerne son rapport avec la sphère juridique.

---

59 Ce n’est pas par hasard que, suite à la victoire de Donald Trump et à ses énormes difficultés à obtenir l’abrogation de l’*Obamacare* (puisque la majorité républicaine au Sénat était très faible et des divisions internes subsistaient), il n’a réussi à vider substantiellement le contenu de la réforme de la santé de l’administration précédente (en éliminant l’obligation d’assurance) que par la loi qui a approuvé la réforme fiscale, en témoignant le lien profond entre ces deux revendications dans son discours.

60 Ces observations sont très générales et indiquent une tendance d’ensemble du discours politique de Donald Trump (et de ses prédécesseurs sur la voie d’un populisme conservateur aux EU), mais il faut aussi tenir bien compte de l’extrême fluidité de sa rhétorique, qui, voire après son élection en tant que Président des EU, demeure assez oscillante et contradictoire: par exemple, pour rester en la matière de l’abrogation de l’*Obamacare*, en déclarant parfois de vouloir quand même garantir une couverture sanitaire pour tout le monde, mais sans provoquer une augmentation de la dépense publique et des prix des assurances.

61 Pour l’analyse d’un processus de privatisation même de la production du droit dans la politique du droit des EU, v. U. MATTEI, *Il modello di common law*, IV éd., Giappichelli, Turin, 2014, pp. 276-278.

---

On associe généralement le populisme à des idéologies politiques extrêmes; s'il est vrai que des positions politiques d'orientation modérée, d'autant plus si déjà intégrées dans la sphère du pouvoir, adoptent le plus souvent des stratégies institutionnalistes, d'absorption différentielle des demandes sociales et de défense des grandes lignes du système politique existant comme capable d'y répondre adéquatement, d'ailleurs les phases historiques de crise organique, concernant non seulement le domaine de l'économie, mais toute la sphère de la vie publique et des valeurs sociales, dissolvent le cadre institutionnel et renforcent et généralisent la dimension fluide de la politique, de sorte que même des populismes "de centre" deviennent à leur tour concevables. Tel est le cas de la stratégie discursive adoptée par le Partito Democratico italien<sup>62</sup> quand son leadership a été conquis par Matteo Renzi, qui, sans mettre en discussion la collocation politique centriste du parti, en a changé profondément la rhétorique, en se faisant l'un des interprètes en Italie de l'avènement de l'ère des populismes. C'est ainsi que Renzi a dans un premier moment construit son discours autour de l'idée de la "mise à la caisse" de la vieille politique, en concentrant son attaque sur la nécessité à la fois de se débarrasser d'un groupe de direction (du parti et, en général, du pays) incapable et habitué à un monde dépassé, et, par des réformes, d'un renouvellement et d'une modernisation du pays: plus intégré dans l'Union Européenne, finalement capable de regarder à l'avenir avec enthousiasme. Dans sa rhétorique postmoderne, qui convient à une société liquide ayant perdu des sentiments solides d'identités, son peuple était surtout composé par "les plus méritants", les jeunes ambitieux, les nouveaux entrepreneurs créatifs et désireux d'investir sur l'informatique et sur les nouvelles technologies; un peuple de nouveaux consommateurs et de self-made men, se confrontant avec une oligarchie de privilégiés et d'épaves d'une époque de garanties sociales que l'Etat ne peut plus assurer dans un monde globalisé et informatisé: bureaucratie politique, bureaucratie administrative, syndicats, travailleurs déjà entrés dans le monde de la production et garantis par un système de droits non plus soutenables. Dans cette perspective, l'Etat devait réduire le plus possible son rôle de garant des droits économiques et sociaux, de deuxième génération, et d'interventionnisme visant à "éliminer les obstacles d'ordre économique et social qui, en limitant de fait la liberté et l'égalité des citoyens, entravent le plein épanouissement de la personne humaine

---

62

On pourrait faire des remarques similaires sur la stratégie discursive d'Emmanuel Macron en France.

---

et la participation effective de tous les travailleurs à l'organisation politique, économique et sociale du Pays" (art. 3 de la Constitution italienne, entrée en vigueur en 1948), pour mieux se conformer au libéralisme encore inspirant majoritairement la construction européenne, en concentrant son activité au soutien des jeunes méritants et ambitieux recherchant un succès individuel.

Mais ce n'est qu'avec le temps, après une série de succès politiques de Renzi et son ascension au rôle de Président du Conseil des Ministres, que l'affirmation de la nécessité d'une réforme constitutionnelle, demande juridique par excellence, encore plus dans un pays ayant une Constitution rigide, est devenue même le chaînon le plus important, le signifiant *vide hégémonique* de la chaîne populiste du chef du Gouvernement, capable, en cas de succès, de consolider pour longtemps son pouvoir. Le Renzi "metteur à la caisse" de la vieille garde s'était alors transformé en un Renzi réformateur, qui, après des interventions de compression de la législation sociale et travailliste, demandait de lever le plus résistant des obstacles posés par le *vieille monde*, qui s'était formé après la fin de la guerre mondiale par un compromis entre les chrétiens-démocrates, les socialo-communistes et les libéraux, qu'il voyait comme désormais périmé depuis la fin de la guerre froide, pour pouvoir passer vraiment à la *pars construens* et réaliser complètement son dessin d'ordonnancement juridique et d'ordre social post-modernes. La réforme constitutionnelle, approuvée par le Parlement italien avant d'être soumise à la consultation populaire par référendum, ne touchait pas directement les parties économiques et sociales de la Constitution, mais se bornait à modifier les équilibres institutionnels entre des pouvoirs publics, notamment en renforçant l'influence du pouvoir exécutif sur la procédure législative, en éliminant le bicamérisme parfait et l'élection populaire directe du Sénat (rendu représentatif des collectivités territoriales et associé à la procédure législative seulement en quelques cas), en supprimant dans le texte constitutionnel les départements et en renforçant les compétences étatiques par rapport aux compétences des régions (qui à leur tour avaient au contraire été élargies par une réforme constitutionnelle en 2001). Tout cela se liait à la loi électorale qui venait d'être approuvée,<sup>63</sup> fortement majoritaire, qui garantissait au parti le plus voté une très large

---

63 Loi n. 52 du 6 mai 2015, enfin abrogée avant qu'elle pût être effectivement appliquée à l'occasion d'une

---

majorité parlementaire à la Chambre des députés: la combinaison de la réforme constitutionnelle et de la loi électorale donnerait au parti gagnant et à son leader une suprématie politique inhabituelle dans l'histoire politique italienne récente, dont la structure institutionnelle, réalisée au lendemain de la chute du régime fasciste, prévoyait un partage délicat du pouvoir entre plusieurs institutions différenciées. On ne peut pas ici approfondir les contenus de la proposition de réforme constitutionnelle; ce qui semble plus important est de mettre en évidence sa valeur de signifiant vide hégémonique dans une chaîne d'équivalence, en faisant de la réforme le seul moyen possible de "débloquer le pays" et en demandant ainsi de faire confiance à la figure charismatique de Renzi en tant que capable de réaliser tout cela. Les conséquences souhaitées d'épargne économique et d'accélération de la procédure législative découlant de la simplification institutionnelle étaient exaltées par les supporteurs de la réforme, promettant des résultats importants de moralisation de la vie publique, après de longues phases de scandales de corruption et de coûts exagérés de la politique, et assurant aussi des conséquences de stabilisation politique du pays, capable d'engendrer à son tour, par l'établissement pendant longtemps d'une majorité parlementaire solide et en syntonie avec le gouvernement, une stabilisation économique et sociale, par l'approbation de réformes stratégiques dans la direction souhaitée par le parti gagnant, ainsi qu'un plus grand prestige du pays sur la scène européenne et internationale.

Les adversaires de la réforme constitutionnelle ne partageaient pas une vue politique générale, éparpillés dans tout le spectre politique, avec des perspectives souvent incompatibles. Malgré cela, en réponse à la stratégie populiste de "réformer la Constitution pour débloquer le pays", un autre bloc populiste, opposé au premier, s'est formé, ce qui rend cet exemple très intéressant: non pas donc une logique d'équivalence se confrontant avec une logique différentielle, mais deux logiques d'équivalence se confrontant pour l'hégémonie sur les demandes sociales. La défense de la Constitution est ainsi devenue le signifiant vide hégémonique de cette autre chaîne d'équivalence, en se structurant en négatif pour repousser la réforme. Malgré l'hétérogénéité du front, un cadre

---

élection, après le refus populaire de la réforme constitutionnelle par référendum et après avoir été déclarée partiellement anticonstitutionnelle par la *Corte Costituzionale*.

---

de discours populiste hégémonique partagé s'est formé, rempli ensuite par chaque force d'opposition de ses contenus spécifiques mobilisant ses activistes, sympathisants et électeurs; cela, en laissant assez de côté, dans le débat courant, les aspects techniques de la réforme, sur lesquels discutaient, très partagés entre eux, les constitutionnalistes, les uns favorables à une gouvernabilité plus facile, les autres craignant des dérives autoritaires et une concentration excessive de pouvoir. Au contraire, le discours commun des adversaires de la réforme portait d'une part sur l'attaque à l'expérience de gouvernement de Renzi, en acceptant le défi de la personnalisation de l'affrontement – chacun avec ses critiques: avoir accueilli trop d'immigrés et de réfugiés, avoir compromis les droits des travailleurs et favorisé la précarité des jeunes, avoir soutenu des banques impliquées en des scandales financiers, avoir utilisé trop souvent la force publique contre les contestateurs, etc. –, d'autre part sur la critique aux influences des pouvoirs financiers internationaux et des puissances étrangères dans la réalisation du projet de réforme constitutionnelle. A vrai dire, le rôle étatique dans l'économie et son interventionnisme à des fins de solidarité sociale avaient été déjà amplement démantelés au cours des années précédentes, mais les institutions européennes et des groupes d'intérêts économiques internationaux avaient souvent souhaité des réformes plus poussées en ce sens et l'esprit social, solidaire et travailliste des constitutions d'après la deuxième guerre mondiale était vu, dans cette perspective, comme un obstacle périlleux à la suprématie de la logique du marché, en liant dans plusieurs documents la proposition d'une centralisation politique à celle d'un affaiblissement des droits sociaux et tout cela avec la perspective de réformes constitutionnelles.<sup>64</sup> Déjà en 2012, à la suite de la stipulation du traité du

---

64 V. J. P. MORGAN, *The Euro area adjustment: about halfway there*, disponible en-ligne, p. 2: "The constitutions and political settlements in the southern periphery, put in place in the aftermath of the fall of fascism, have a number of features which appear to be unsuited to further integration in the region"; p. 12: "At the start of the crisis, it was generally assumed that the national legacy problems were economic in nature. But, as the crisis has evolved, it has become apparent that there are deep seated political problems in the periphery, which, in our view, need to change if EMU is going to function properly in the long run. The political systems in the periphery were established in the aftermath of dictatorship, and were defined by that experience. Constitutions tend to show a strong socialist influence, reflecting the political strength that left wing parties gained after the defeat of fascism. Political systems around the periphery typically display several of the following features: weak executives; weak central states relative to regions; constitutional protection of labor rights; consensus building systems which foster political clientelism; and the right to protest if unwelcome changes are made to the political status quo. The shortcomings of this political

---

Fiscal Compact,<sup>65</sup> la loi constitutionnelle 1/2012 avait introduit dans la Constitution italienne le principe d'équilibre du budget et renforcé la subordination des sujets publics aux règles financières européennes. La revendication d'une pleine souveraineté politique, sociale et économique a donc été un élément d'unification du front anti-réforme, chaque mouvement politique mettant l'accent sur l'un ou sur l'autre aspect (contrôle des frontières, possibilité de faire des politiques budgétaires expansives, etc.) de ce souhait partagé de récupération de souveraineté. Pendant les derniers jours de campagne référendaire, la prise de position de représentants de pays alliés dans l'UE ou dans l'OTAN, comme l'Allemagne et les Etats-Unis, n'a que renforcé cette rhétorique fondée sur le danger d'une limitation radicale de la souveraineté nationale démocratique par l'approbation d'une réforme que le sens commun percevait désormais comme dictée par des puissances et des pouvoirs étrangers. C'est ainsi que le référendum populaire a largement repoussé la proposition de réforme constitutionnelle, en causant la crise politique du Gouvernement Renzi. Un bloc populiste a ainsi gagné sur l'autre, en enchaînant un plus grand numéro de demandes sociales insatisfaites dans un lien plus solide; la suggestion de débloquent le pays a été dépassée par la suggestion de sauvegarder la souveraineté nationale et de se débarrasser d'un gouvernement assez contesté.

## ***6. Conclusions: vers un populisme juridique***

De tout ce que l'on vient d'observer, le moment est arrivé de faire découler quelques observations. On a contesté les interprétations du populisme comme une idéo-

---

legacy have been revealed by the crisis"; v. aussi la lettre de Jean-Claude Trichet (alors président de la Banque Centrale Européenne) et de Mario Draghi (président actuel de la BCE) au Gouvernement italien du 5 août 2011, suivant la réunion du Conseil directif de la BCE du 4 août: "A comprehensive, far-reaching and credible reform strategy, including the full liberalisation of local public services and of professional services is needed. This should apply particularly to the provision of local services through large scale privatizations. [...] A thorough review of the rules regulating the hiring and dismissal of employees should be adopted in conjunction with the establishment of an unemployment insurance system and a set of active labour market policies capable of easing the reallocation of resources towards the more competitive firms and sectors. [...] In view of the severity of the current financial market situation, we regard as crucial that all actions listed in section 1 and 2 above be taken as soon as possible with decree-laws, followed by Parliamentary ratification by end September 2011. A constitutional reform tightening fiscal rules would also be appropriate".

65 Un traité international convenu entre 25 des pays de l'UE.

logie, puisqu'elles se traduisent le plus souvent par une critique idéologique au populisme qui n'aide pas du tout à comprendre le phénomène. En se servant des études de Laclau et de Mouffe, on a ensuite interprété le populisme comme une logique politique particulière, privilégiant une stratégie d'enchaînement dans un rapport d'équivalence des demandes sociales, réunies par une revendication exerçant la fonction de signifiant vide hégémonique, plutôt qu'une stratégie institutionnaliste d'absorption différentielle des demandes, une fois isolées les unes des autres. Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une telle stratégie hégémonique, on a jeté un coup d'œil aux écrits de Vico et de Gramsci et on a abordé la notion de sens commun, vu non pas comme quelque chose de donné, fixe et immuable, mais comme le champ de bataille stratégique de la lutte hégémonique. L'adoption d'une stratégie populiste plutôt qu'institutionnaliste comporte de plus grandes chances de succès dans un moment de crise organique, quand le système social n'est pas capable de donner des réponses adéquates à une multiplicité de demandes sociales, disponibles alors à être liées dans un nouveau cadre de significations aspirant à substituer celui qui oscille et qui se désagrège. La phase historique actuelle peut bien être définie comme un moment de crise organique; c'est la raison la plus évidente de la multiplication de phénomènes populistes, non nécessairement véhiculant des idéologies radicales: même des modérés peuvent se comporter comme des populistes, si les stigmates de l'époque sont la crise, la fluidité et l'incertitude sociale.

On a vu que des revendications juridiques se prêtent bien à l'enchaînement dans des associations d'équivalence avec d'autres revendications et peuvent même y exercer le rôle de signifiant hégémonique vide. Le droit, comme l'économie, la morale, le bon ton, l'esthétique et tout ce qui concourt à la formation du sens commun, n'est pas du tout étranger à l'avènement d'une ère des populismes. D'autant plus dans des sociétés démocratiques, où le droit est conçu comme un produit de la souveraineté populaire, des questions juridiques font l'objet du débat et peuvent facilement partager dichotomiquement l'opinion publique. On revient alors sur l'opposition, affirmée par quelques auteurs, entre le populisme, conçu comme une pathologie du processus démocratique, et le constitutionnalisme:<sup>66</sup> c'est une interprétation qui semble considérer le droit consti-

tutionnel comme quelque chose de statique, de donné, tandis que, dans une phase de crise organique, la constitution n'est que l'un des terrains de confrontation, où plusieurs logiques institutionnalistes et plusieurs logiques populistes s'affrontent avec des géométries variables. On a vu le cas italien, où deux populismes se disputaient précisément sur l'opportunité de réformer la Constitution: une stratégie populiste visait à sa modification; une autre stratégie populiste a réussi à l'empêcher; comment pourrait-on interpréter cette situation au moyen du modèle "constitutionnalisme versus populisme"? Encore, des expériences récentes de populisme en Amérique du Sud montrent que des constitutions, même très avancées et ouvertes à la participation populaire, peuvent découler de formes d'hégémonie populistes; et on pourrait trouver le même esprit dans plusieurs des constitutions européennes les plus louées.<sup>67</sup>

La logique populiste, par son évocation de forces externes au système, peut se traduire par un élément de dynamisme et de souplesse des démocraties constitutionnelles, en servant à chaque instant à balancer les risques de tout excès d'institutionnalisme menaçant de clauser le système politique dans un formalisme autoréférentiel et renfermé, isolé des masses populaires et de leurs demandes, géré par des professionnels de la politique. C'est de ces situations de décalage, d'accumulation d'une distance rageuse et suspicieuse entre gouvernants et gouvernés, que les réactions les plus graves et funestes découlent: par conséquent, une dose de populisme, reportant au centre du débat le sujet de la souveraineté populaire, peut se révéler un médicament vital. Encore, essayer d'attribuer au constitutionnalisme et à ses mécanismes une sorte de valeur mystique résolutive d'une façon autonome des problèmes sociaux pourrait représenter une

---

*costituzionali contemporanee*), dans G. BRUNELLI, A. PUGIOTTO, P. VERONESI, *Studi in onore di Lorenza Carlassare. Il diritto costituzionale come regola e limite al potere*, Jovene, Naples, 2009, p. 2007 ss.; P. CIARLO, *Democrazia, partecipazione popolare e populismo al tempo della rete*, dans *Rivista AIC*, 2018, n. 3, p. 1 ss.; A. VOSSKUHLE, *Demokratie und Populismus*, dans *Der Staat*, 2018, n. 1, p. 119 ss.; E. SCODITTI, *Populismo e diritto. Un'introduzione*, dans *Questione Giustizia*, 2019, n. 1, p. 10 ss.; L. FERRAJOLI, *L'alleanza perversa tra sovranismi e liberismo*, dans *Costituzionalismo.it*, 2019, n. 1, p. 1 ss.; en critiquant une telle opposition conceptuelle, cfr. C. R. KALTWASSER, *Populism vs. Constitutionalism? Comparative Perspectives on Contemporary Western Europe, Latin America, and the United States*, dans *The Foundation for Law, Justice and Society: Policy Brief*, 2013, <http://www.fljs.org/files/publications/Kaltwasser.pdf>; J.-W. MÜLLER, *What Is Populism*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2016.

67 V. par ex. la Constitution portugaise de 1976.

tentative de cacher derrière les formes constitutionnelles la nature réelle du pouvoir, conflictuelle et en soi (quel qu'en soit le vêtement, même constitutionnel) violente, oppressive et menaçante;<sup>68</sup> faire oublier cette nature, comme il s'ensuit de toute logique politique institutionnaliste, c'est très dangereux: c'est pourquoi il est bon qu'une dose de populisme puisse toujours l'équilibrer. Le rôle du populisme se fait encore plus essentiel pendant des phases de crise organique, dont l'issue la plus saine passe par une mobilisation démocratique directe du peuple, dernier dépositaire de la souveraineté, visant à élaborer collectivement, à décider et à imprimer une nouvelle direction au cadre social et politique et au système institutionnel. Sans oublier les marges amples d'élasticité et d'adaptation au changement social que l'on peut repérer dans les systèmes des constitutions, voire rigides,<sup>69</sup> chercher à l'intérieur de l'ordre constitutionnel la solution à la crise de l'ordre constitutionnel n'est pas toujours et nécessairement l'issue la plus rationnelle, efficace et équitable. Par exemple, les constitutions européennes d'après-guerre se caractérisaient par la garantie plus ou moins renforcée des droits sociaux de deuxième génération (travail, instruction effectivement accessible, couverture sanitaire universelle et de qualité, habitation décente, un salaire et une retraite convenables, etc.): aujourd'hui, à peu près à 60 ans de distance, non seulement ces droits ne sont pas complètement réalisés, mais la tendance est aussi à un leur affaiblissement, face à la restauration du cadre politique libéral précédent, des contradictions duquel les horreurs du XX<sup>e</sup> siècle se sont engendrés. Souvent, il a suffi de ne pas appliquer les dispositions constitutionnelles, jusqu'à essayer de faire pénétrer dans le sens commun populaire l'idée que ces dispositions, dépassées, peuvent même être abrogées. La subordination fréquente des

---

68 Selon E. CANETTI, *Masse und Macht*, Claassen, Hambourg, 1960, l'exécution de tout ordre laisse dans la personne obéissante une épine douloureuse, un corps étranger dans sa chair, dont l'individu perçoit la nécessité de se libérer, tôt ou tard: individuellement, en le transmettant par l'action de faire exécuter des ordres à celui qui lui est subordonné; collectivement, par la formation d'une "masse de renversement", visant à la libération de l'ensemble des épines d'un ensemble d'individus, qui ne peuvent pas s'échapper des ordres individuellement.

69 V. à ce propos les réflexions de la doctrine italienne, dont notamment F. LANCHESTER, *La Costituzione tra elasticità e rottura*, Giuffrè, Milan, 2011; G. AMATO, *Elasticità delle costituzioni rigide*, dans *Nomos. Le attualità nel diritto*, 2016, n. 1, <http://www.nomos-leattualitaneldiritto.it/nomos/giuliano-amato-lelasticita-delle-costituzioni-rigide>; cfr. déjà C. MORTATI, *La Costituzione in senso materiale*, réimpression inchangée avec une introduction de G. Zagrebelsky, Giuffrè, Milan, 1998.

---

politiques économiques des gouvernements à la volonté inflexible des institutions du marché international<sup>70</sup> et la croissance de normes et de décisions politiques fondamentales élaborées au niveau européen (plongé dans l'idéologie du marché) sans la présence d'un système véritablement démocratique les rendant l'expression d'une volonté populaire, à leur tour contournent et neutralisent de plus en plus les garanties de démocratie et de participation populaire inspirant ces constitutions, en plus de leurs contenus sociaux.<sup>71</sup> L'histoire récente démontre alors comment une stratégie d'absorption différentielle de ces demandes sociales, dans un système qui graduellement puisse en assurer la satisfaction, peut facilement échouer, quand un activisme direct des masses, visant à la supporter de l'extérieur du système institutionnel, fait défaut. Au contraire, dans l'élasticité dynamique du rapport entre forme et substance constitutionnelle, c'est précisément la présence d'un tel activisme, en plus de la capacité de prévoyance et de l'esprit d'ouverture des responsables politiques, qui pourrait déterminer la réception d'un besoin diffus de transformation démocratique et sociale dans le cadre des textes constitutionnels existants, en valorisant par une approche évolutive – comme cela pourrait par exemple être possible en Italie<sup>72</sup> – leur esprit démocratique, populaire et social, lorsque celui-ci est capable d'absorber et de symboliser une volonté de rupture répandue dans la société.

Y a-t-il des risques dans les populismes? Oui, bien sûr, il y en a: mais non plus que dans l'institutionnalisme, en effet. Dans un cas comme dans l'autre, le bien-être ou le mal-être d'une société et de ses classes réside enfin non pas dans l'adoption de la part des acteurs politiques d'une stratégie ou de l'autre, mais dans l'adoption, finalement, d'un ordre constitutionnel et d'une forme de société ou de l'autre, ce qui concrètement peut recommander aux acteurs, selon le cas, l'usage de stratégies différentes. Le monde politique de nos jours est un terrain fécond pour le populisme: mais la réponse la plus

70 Cfr. les réflexions de M. MANETTI, *Costituzione, partecipazione democratica, populismo*, dans *Rivista AIC*, 2018, n. 3, p. 375 ss.; L. FERRAJOLI, *Democrazia e populismo*, dans *Rivista AIC*, 2018, n. 3, p. 521; A. SOMMA, *Verso il postdiritto? Fine della storia e spolitizzazione dell'ordine economico*, dans *Politica del diritto*, 2018, n. 1, p. 79 ss.

71 Cfr. A. SOMMA, *I limiti del cosmopolitismo: la sovranità nazionale nel conflitto tra democrazia e capitalismo*, dans *Costituzionalismo.it*, 2019, n. 1, p. 17 ss.

72 Cfr. G. DOSSETTI, *Costituzione e riforme*, dans G. DOSSETTI, *I valori della Costituzione*, Edizioni San Lorenzo, Reggio Emilia, 1995, p. 97 ss.; A. BARBERA, *Costituzione della Repubblica italiana*, dans *Enciclopedia del diritto: annali*, VII, Giuffrè, Milan, 2015, p. 265 ss.

raisonnable à cela ne pourrait pas être, plutôt que la négation de légitimité de cette stratégie, sa réception? En politique, une stratégie doit avant tout fonctionner. La logique populiste n'a ni plus, ni moins de dignité qu'une autre logique politique: tout simplement, en certains cas, elle fonctionne. Aujourd'hui, elle fonctionne souvent. La politique, concrètement, c'est choisir un côté. Encore une fois, le populisme ne fait que dénuer cette simple réalité. Le droit, voire le droit constitutionnel, n'est que l'un des champs de bataille pour la création du nouveau sens commun, de plus en plus enchaîné comme un élément de logiques politiques populistes. Collègues juristes, soyons les bienvenus à l'époque du populisme juridique!